

Programme du séjour : 1 nuit et 2 jours Colline du Jura alsacien

Séjour de 1 nuit et 2 jours de VTT dans le Jura alsacien à proximité de Ferrette et de la frontière Suisse. Vous arrivez le jour 1 (au départ de la balade VTT) et vous repartez le dernier jour (2) au retour de la rando.

L'hébergement est assuré en hôtel 2 étoiles en zone rural. Chambres doubles ou twin (single en supplément), petits déjeuners et dîners inclus. Le pique-nique du jour 2 est compris.

La prestation se décrit tel que :

Deux jours de randonnée VTT avec un moniteur entre zones rurales, collines et une petite incursion en Suisse (selon décision du moniteur). Maorn fourni l'accompagnateur et assure les réservations hôtelières et les repas.

En bref :

- 1 nuit en hôtel**, chambre twin
- 1 pique-nique (jour 2)
- 1 petit déjeuner
- un moniteur pour 2 jours
- 1 dîner

ATTENTION : pour le passage en Suisse il est impératif que les citoyens Français soit en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Pour les autres nationalités il vous appartient de prendre les informations auprès de l'ambassade de Suisse et de vous munir des pièces nécessaires.

Séjours

Ferrette se trouve sur les collines du Jura alsacien à la frontière avec la Suisse tout au Sud de l'Alsace. L'altitude se situe entre 350 et 820m. Les itinéraires se partagent entre forêts et zones rurales agricoles, les montées alternent avec les descentes plusieurs fois par jour sur un terrain calcaire plutôt gras.

Le parcours VTT passe largement autour des zones cultivés dans d'agréables valons et dans les sous-bois. Ceci assure l'alternance entre ombre et zones dégagées. Cette zone géographique est largement vallonnée ce qui assure un cumul de dénivelé tout à fait significatif chaque jour. Plusieurs singles track sont au RDV.

Nature du Terrain : socle calcaire assurant un terrain gras. Itinéraire ajusté en fonction des pluies.

POINTS FORTS :

- alternance entre zones ouvertes et forestières
- chambres de l'hôtel entièrement rénovée en 2012
- petit déjeuner buffet composé de produit fait maison
- cuisine du terroir et dîner avec choix multiples
- Hôtel à la campagne, très au calme

Itinéraires

Les parcours sont indicatifs et non contractuels. Ils peuvent être modifiés par l'accompagnateur à n'importe quel moment.

Jour 1 :

Arrivé à l'hôtel à 9h15. Départ de la rando à 9h45.

On reste en France et on part vers le Nord du massif. Le paysage se déroule tranquillement en alternant forêts, pâtures et champs cultivés. Nous nous approchons du château de Ferrette, petite cité de caractère et capitale du Jura Alsacien connue notamment parce que le Prince de Monaco porte, parmi ses nombreux titres, celui de comte de Ferrette. Les sentiers et single track alternent avec les chemins plus larges, de même que les montées alternent avec les descentes plusieurs fois par jours.

DONNEE TECHNIQUE : 30 à 40kms et 1200 à 1500m de dénivelé positive bien répartie. Boucle.

Jour 2 :

En apparence cette journée ressemble beaucoup à celle de la veille tant sur le décor que sur la difficulté technique et physique. Le terrain calcaire se dévoile petit à petit et nous mène progressivement vers la Suisse.

Nuit supplémentaire en option.

DONNEE TECHNIQUE : 30 à 40kms et 1200 à 1500m de dénivelé positive bien répartie. Boucle.

Option

Voici les **options** que nous vous proposons :

- **location** de VTT (retrait à Epfig uniquement – nous consulter)
- arrivée la veille (vendredi soir)
- nuitée supplémentaire le dimanche
- Pique-nique du jour 1
- Accueil des conjoints et enfants possible

Tarifs 2013

Tarifs valables du 01/09/2012 au 01/12/2013

Individuel : 180€ par personne.

Tarif réduit : 165€ par personne.

Tarif réduit accordé :

- aux étudiants
- aux enfants de moins de 13 ans accompagnés de leur parents (ou tuteur légal)
- aux séjours en semaine selon disponibilité et saisonnalité (groupe, demande sur mesure, etc)
- pour toutes inscriptions à plus de 90 jours de la date de départ.

Si vous bénéficiez d'une réduction, un justificatif devra impérativement nous être présenté avant le départ. Si vous ne présentez pas le justificatif, la différence est alors due.

Prix des options par personnes du 01/09/2012 au 01/12/2013

Demi-pension supplémentaire chambre double ou twin	95€
Nuitée supplémentaire (avec petit déjeuner) chambre double ou twin	A définir €
Pique-nique du jour 1	12€
Supplément chambre single	35€

MAORN – 25 rue de la montagne – 67680 Epfig - +33 (0)6 11 87 60 31
info@maorn.fr – www.maorn.fr – www.voyage-maorn.fr

Location de VTT 2 jours	
Location de VTT	30€

Date

Séjour assuré avec un minimum de 5 inscrits. Maximum 12 participants.

Date de départ 2013 : 15 juin 2013 et 5 octobre 2013

Date **sur mesure** pour les **groupes** à partir de 6 personnes.
Privatisation possible en supplément :

Supplément pour privatisation				
6 personnes	7 personnes	8 personnes	9 personnes	10 personnes
55€ / pers	40€ / pers	28 € / pers	18 € / pers	offert

Réservation et règlement

Départ assuré à partir de cinq personnes uniquement. Après votre confirmation par email (info@maorn.fr) des dates nous vérifions les disponibilités. Si l'ensemble de nos partenaires dispose des chambres nécessaires, nous vous envoyons le devis/contrat. Dans le cas contraire, nous vous proposerons d'autres dates possibles.

Vous disposez alors de 7 jours pour nous retourner le contrat accompagné des arrhes (30%). Dès réception du contrat dûment complété et signé ainsi que de l'acompte, nous confirmons les réservations auprès des hébergeurs. Votre réservation est alors définitive.

Une fois la réservation faite nous vous faisons parvenir la facture. Le solde est à régler un mois avant la date d'arrivée **sans appel de notre part**, sauf inscription tardive ou la totalité des sommes sont alors dû.

A la réservation : 30%

Un mois avant le départ : le solde sans appel de notre part.

Mode de paiement : chèque, virement, espèces.

Location de VTT

La location comprend :

- le VTT
- le casque
- un kit de réparation (pour les crevaisons entre autre) par tranche de 3 VTT

VTT de type "Scott Aspect 30 2012" ou équivalent: suspension avant – freinage hydraulique

Une caution vous est demandée à la réservation des VTT. Elle est équivalente à la valeur "catalogue" du VTT (en général 600€) : par chèque (non encaissé) ou par virement. Dès lors que les VTT sont restitués dans le même état qu'à la livraison, la caution est entièrement restituée. Les pièces cassées ou changées vous seront facturées.

Toute la casse matériel reste pleine et entière à la charge de l'utilisateur quel que soit les circonstances, les causes et les conséquences.

Précision / Généralités

Les randonnées VTT accompagnées se font sous la responsabilité du moniteur. Il peut être amené à changer les itinéraires pour des raisons indépendantes de sa volonté ou de la responsabilité de la société Maorn (travaux forestiers par exemple, météo...).

De même le groupe ne pourra jamais être scindé, le rythme sera donc adapté.

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, il est obligatoire de respecter, à chaque minute, les consignes données par l'accompagnateur.

Le port du casque est **strictement obligatoire.**

RENDEZ VOUS / DEPART

Jour 1 : RDV sur le parking de l'hôtel le jour 1 à 9h15. Départ de la randonnée VTT sur le parking de l'hôtel à 9h45.

Jour 2 : dispersion du groupe devant l'hôtel aux environs de 16h30

REPAS

En cas d'allergie ou de régime particulier, merci de nous avertir.

Dîner

Le dîner est servi vers 19h30 / 20h00 au restaurant de l'hôtel, menu unique pour tout le monde mais menu à choix multiples.

Petit déjeuner

Le petit déjeuner est servi dans la salle commune. L'horaire exact sera défini par le moniteur en fonction de l'heure du départ.

Pique-nique

Il s'agit d'un repas froid, constitué de sandwiches, fromage, fruit et sucrerie. Lors des balades à VTT, les boissons ne sont pas comprises. Le pique-nique du jour 1 est à votre charge (option possible). Le pique-nique du jour 2 est fourni. Le contenu du pique-nique est sujet à modification.

Attention : toutes les boissons restent à la charge du client et devront être commandées sur place et payées directement et immédiatement au restaurateur. Vous ne pouvez pas emporter vos propres boissons.

SECURITE / SECOURS

Nous tenons à vous informer que la couverture réseau des téléphones portables, si elle est efficace dans les villages, elle peut être insuffisante voire inexistante dans les fonds de vallée, les lieux reculés et les sous-bois. En cas de nécessité, l'accompagnateur peut être emmenée à abandonner temporairement le groupe pour chercher des secours.

DIFFICULTE

Parcours **sportif** qui nécessite une pratique régulière du VTT ou d'un autre sport d'endurance significatif. Il faut être capable de rouler 45kms et 1300 à 1700m de dénivelé pendant 2 jours. Ce séjour ne convient pas aux non-pratiquants ou pratiquants occasionnels. La difficulté technique n'est pas très importante, mais vous pouvez être amené à poser pied à terre.

L'évaluation de votre capacité à faire ce circuit vous incombe. MAORN ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'une défaillance physique de votre part. MAORN se réserve le droit de vous exclure du groupe si vous n'êtes pas en mesure de suivre le rythme qu'impose un tel parcours sans indemnité aucune.

Le rythme et la longueur réelle du parcours peuvent faire l'objet d'adaptations de la part du moniteur en fonction des capacités réelles constatés des participants les moins entraînés.

TRANSPORT DES BAGAGES

Les bagages dont vous n'avez pas besoin pendant la journée sont transportés d'un hébergement à l'autre par nos soins. Ils doivent être prêts et déposés à l'accueil de votre hébergement avant 9h00 le matin. Ils arriveront à votre lieu d'arrivée au plus tard à 17h30. MAORN ne peut être tenue responsable d'un retard ayant pour cause un événement (ou autre) indépendant de notre volonté. Tout bagage qui ne sera pas présent à l'accueil avant 9h00 ne sera pas transporté. Ce service n'est pas mis en œuvre sur tous les séjours ou sur toutes les journées.

SE RENDRE au Petit Kohlberg

Depuis Ferrette prendre la D432 vers le Sud. Traverser le village de Winkel en direction de Lucelle à la Frontière Suisse. Lorsque l'on arrive au lieu-dit "Les Verreries" quitter la D432 à gauche en suivant les panneaux Petit Kohlberg.

PASSER EN SUISSE

La Suisse fait partie de l'espace Schengen. Les détenteurs d'un visa Schengen valable peuvent entrer en Suisse si le séjour est à but non lucratif et ne dépasse pas trois mois par semestre. Source : <http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/rebs/eur/vfra/regfra/visa.html>.

L'entrée en Suisse des citoyens français et belges est possible avec un passeport ou une carte d'identité nationale valable et en cours de validité.

Pour les citoyens des autres pays, il leur appartient de se renseigner auprès de l'ambassade de Suisse de votre pays ou des autorités compétentes.

MAORN / NOUS CONTACTER

Maorn – 25, rue de la montagne – 67680 EPPFIG – 06 11 87 60 31 – info@maorn.fr

Assurance Annulation

Pas d'assurance annulation pour ce séjour.

Modification de dates

Toute modification de dates de votre fait entraînera une pénalité forfaitaire de 30€. Pénalité qui devra être payée avant toute nouvelle réservation.

Conditions d'annulation

ANNULATION DE VOTRE FAIT :

Toute notification d'annulation doit être faite par écrit auprès de MAORN – 25, rue de la montagne – 67680 EPPFIG, le cachet de la poste faisant foi.

Le client s'engage sur un nombre de participants à la signature du contrat. Ce nombre pourra être modifié par écrit sans frais à la baisse dans une marge maximum de 10 % et dans un délai minimum de 30 jours avant la date du début de la manifestation.

Dans tous les cas, MAORN retiendra une partie des sommes déjà versées calculée en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après.

120 jours avant l'activité	annulation sans frais
entre 60 et 30 jours avant l'activité	30 % de la somme totale
entre 30 et 15 jours avant l'activité	50 % de la somme totale
entre 15 et 7 jours avant l'activité	75 % de la somme totale
Entre 7 jours et le jour du départ ou de l'activité ou en cas d'absence au départ sans annulation préalable	100 % du prix

ANNULATION DU FAIT DE MAORN :

MAORN peut être exceptionnellement contraint d'annuler votre programme si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, MAORN vous en informera au plus tard 21 jours avant le départ,
- les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas d'événements normalement imprévisibles notamment météorologique.

MAORN vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter. Vous serez informé de l'annulation et de la proposition d'un nouveau programme par MAORN dans les meilleurs délais.

En cas de refus de ce nouveau programme MAORN remboursera les sommes déjà versées.

Conditions particulières d'utilisation / location des VTT / matériels

UTILISATION

La pratique et l'utilisation du matériel loué se fait sous la responsabilité personnelle du locataire qui s'engage à respecter:

- la réglementation en vigueur relative aux règles de circulation routière ou à la pratique des sentiers forestiers,
- les autres usagers ou la propriété privée, le droit à l'image, etc...

Le loueur quant à lui est assuré au titre de sa responsabilité civile du chef de tout incident lié à la défectuosité du matériel loué (MMA police n°115 724 912).

Le port du casque est vivement conseillé.

USURE ET CASSE

Le remplacement des pièces, lié à l'usure normale du matériel loué, est à la charge du loueur. Il en va ainsi de l'usure normale des pneus, des chambres à air, des plaquettes des câbles et des gaines de frein.

Toute détérioration/casse/vol, ou autre, du matériel, quel qu'en soient les circonstances, les causes et les conséquences restera à la charge pleine et entière du locataire.

CAUTION GARANTIE

Lors de la signature du contrat il sera demandé au locataire le dépôt d'une caution d'un montant variable selon le matériel loué. Le montant de la caution ne sera pas encaissé, et restitué au locataire en cas de remise par ses soins en bon état du matériel loué.

En cas de restitution en mauvais état du matériel loué une estimation sera faite des frais de remise en état et leur montant majoré de 20€ sera prélevé sur le montant de la caution, dont le solde sera restitué au locataire après réparation des biens.

RETRAIT / RETOUR

Le locataire s'engage à restituer le matériel loué aux dates et heures convenues. Tout dépassement du temps de location sera facturé sur la base d'une journée supplémentaire de location.

La mise à disposition, ainsi que la restitution du matériel loué se fait, selon les choix de lieux faits par le locataire et indiqués sur le contrat, exclusivement :

- au siège de la société MAORN, au 25 rue de la Montagne à 67680 Eptfig
- à l'agence MAORN de Strasbourg, au 16 rue d'Austerlitz à 67000 Strasbourg

LIVRAISON

La livraison est possible moyennant un coût supplémentaire prévue à l'avance et accepté par le locataire.

En signant ce contrat de location, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de location.